



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 mars 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue par vidéoconférence, le 24 mars 2022, à 16 h 30, sous la présidence du maire, Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire et président de la Communauté maritime  
Mme Joy Davies, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île  
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Hugues Lafrance, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée  
Mme Sara Vigneau, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert

Sont aussi présents :

Mme Ariane Cummings, directrice générale  
Mme Louise Déraspe, greffière adjointe  
Mme Danielle Hubert, directrice des finances

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 16 h 30.

CM2203-0468

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Hugues Lafrance,  
appuyée par Roger Chevarie,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Finances
    - 3.1.1 Autorisation de signature – Convention de subvention entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et la Société d'habitation du Québec – Financement du projet d'habitation de l'Harmonie
4. Période de questions
5. Clôture de la séance



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

24 mars 2022

### SERVICES MUNICIPAUX

### FINANCES

CM2203-0469

#### Autorisation de signature – Convention de subvention entre la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et la Société d’habitation du Québec – Financement du projet d’habitation de l’Harmonie

CONSIDÉRANT la demande d’aide financière transmise dans le cadre du programme AccèsLogis Québec relativement au projet d’habitation de Logis communautaires l’Harmonie;

CONSIDÉRANT la confirmation reçue à l’égard de cette demande de financement;

CONSIDÉRANT QU’ il y a lieu de définir les conditions et modalités des parties impliquées au moyen d’une entente de financement et d’y désigner les signataires;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Sara Vigneau,  
appuyée par Hugues Lafrance,  
il est résolu à l’unanimité des membres présents

que le conseil autorise le maire, Jonathan Lapierre, et la directrice générale, Ariane Cummings, à signer, pour et au nom de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, la Convention de subvention pour le financement du projet d’habitation de Logis communautaires l’Harmonie.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n’est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

CM2203-0470

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Joy Davies,  
appuyée par Roger Chevarie,  
il est résolu à l’unanimité des membres présents

de lever la séance à 16 h 35.

\_\_\_\_\_  
Jonathan Lapierre, maire

\_\_\_\_\_  
Louise Déraspe,  
greffière adjointe